



# Le nouveau Petit rapporteur.



**Le Conseil Municipal du 25 mars 2021 a délibéré et pris les décisions suivantes :**

**1. Approbation du dernier compte-rendu :** à l'unanimité.

**2. Compte Administratif – Compte de Gestion 2020 :**

Le Compte Administratif est présenté par Monsieur Haumesser, 1<sup>er</sup> Adjoint, et se résume en ces termes :

- ✓ Excédent de fonctionnement : 299 865.81 €
- ✓ Excédent d'investissement : 6 282.59 €
- ✓ Résultat de clôture 2020 : 306 148.40 €

**3. Renouvellement du bureau de l'Association Foncière :**

Le conseil approuve les propositions de renouvellement du Bureau de l'Association Foncière.

**4. Mise à disposition du broyeur de végétaux par la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach :**

Le conseil autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition afin de bénéficier du prêt gratuit de ce matériel.

**5. Acquisition de parcelle :**

Le Conseil approuve le projet d'acquisition d'une petite parcelle qui permettra la mise en accessibilité de l'Eglise Saint-Gall.

**6. Alignement de voirie :**

Un alignement est en cours rue des Jardins. Il convient de missionner un géomètre pour effectuer un bornage.

**7. Travaux église :**

Le conseil approuve le lancement du projet, ce qui permettra de solliciter des aides financières auprès de différents organismes.

## 8. Fermage – changement de gérance :

Le conseil est informé d'un changement de gérance pour l'une des parcelles louées à la Commune.

## 9. Acquisition matériel Sapeurs-Pompiers :

Le Conseil approuve le remplacement de deux Appareils Respiratoires Isolants (ARI) en raison de leur non-conformité.

## 10. Achat d'un défibrillateur :

Le Conseil approuve l'achat d'un défibrillateur, imposé par la loi dans tous les lieux publics. La mutualisation étant possible, il servira à la fois à la mairie, l'école, la maison des associations, l'atelier communal et l'église.

## 11. Divers :

- La quête de la Ligue contre le cancer pourra se programmer jusqu'en septembre 2021. Aucune date n'est arrêtée à ce jour.
- La commune n'a plus de site internet actuellement pour des raisons techniques (suppression de « Adobe Flash Player »). Un nouveau contrat est en cours de négociation, afin de remettre notre site en fonction.
- Guichet Petite Enfance : en place depuis 2017, le Guichet Unique est la porte d'entrée pour tous les parents à la recherche d'un mode de garde de leur enfant (de 0 à 6 ans). Ce service est accessible par mail [guichet.unique.pe@paysrhinbrisach.fr](mailto:guichet.unique.pe@paysrhinbrisach.fr) ou au 03 89 72 31 80.

Pour plus d'infos : <https://www.paysrhinbrisach.fr/vie-quotidienne/petite-enfance/>

